

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le 19 février, sur la motion de M. Rodrigue Bourdages, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

(Texte)

M. Jean-Paul Racine (Beauce): Monsieur l'Orateur, au moment de l'ajournement, hier, je traitais de l'inaction du gouvernement pour résoudre le chômage, de même que du marasme que nous connaissons en agriculture.

Pour les électeurs comme pour le député à son foyer, pendant l'intersession, les déclarations administratives émanant du Parlement ont été plutôt rares, les manchettes étant plutôt données à l'ex-sénateur de l'Hôpital Jean-Talon, à la lettre, signée ou non, du secrétaire d'État, au voyage à Québec, de même qu'à la nomination de M. Maurice Richard au Sénat.

M. Maurice Richard fut certainement un de nos grands athlètes canadiens-français, et il serait regrettable de voir son nom associé à la faillite administrative du présent gouvernement.

Le discours du trône ne nous a pas révélé grand-chose de neuf. Il contient cependant une mesure populaire que nous approuvons d'emblée, c'est celle de l'augmentation des pensions de vieillesse.

Encore là, il est heureux que les conservateurs aient été précédés par un gouvernement libéral, car ils n'ont à leur initiative aucune loi sociale, et l'augmentation des pensions de vieillesse prouve bien qu'ils admettent maintenant cette mesure libérale qui s'imposait lors de l'institution de cette loi.

Les allocations familiales datent de 1944, et la meilleure façon de savoir si une augmentation est justifiée, c'est de considérer la marche ascendante du coût de la vie depuis leur institution.

Le loyer était de 91.4 p. 100 en 1945 et il atteignait 132.7 p. 100 en 1960; le coût du vêtement, qui était de 66.9 p. 100 en 1945, était en 1960 de 110.9 p. 100; le coût des aliments, qui était alors de 66.3 p. 100 est maintenant monté à 122.2 pour l'année 1960.

C'est dire que la valeur du dollar, compte tenu de ces données statistiques, est tout près de la moitié de ce qu'elle était lors de l'institution des allocations; et nous pouvons en déduire que le pouvoir d'achat de la famille canadienne est diminué d'autant, alors qu'il devrait être augmenté pour activer l'économie du pays.

[L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce).]

Ces données statistiques non seulement indiquent mais démontrent qu'un ajustement du taux des allocations familiales s'impose. L'ajustement s'impose particulièrement depuis l'accession au pouvoir des conservateurs qui nous ont apporté le chômage qui sévit au pays.

Le gouvernement, en ignorant les allocations familiales, se fait le complice d'un manque de justice distributive et place nombre de nos familles canadiennes dans une situation intenable, les privant d'un pouvoir d'achat qui, en améliorant les conditions économiques de la famille canadienne, contribuerait à redonner au pays, dans une forte proportion, l'essor économique qu'on en attend.

Je ne suis pas surpris de l'inaction du gouvernement à ce sujet. Les tories nous ont toujours prouvé, par leurs déclarations, qu'ils étaient opposés aux allocations, et l'attitude du présent gouvernement prouve encore que les conservateurs n'ont pas changé d'idée et qu'ils éprouvent toujours un vif dédain pour les familles canadiennes qui composent notre pays.

Je ne voudrais pas, aujourd'hui, répéter les paroles disgracieuses qu'ont prononcées le chef et les membres du parti conservateur à ce sujet, mais admettons qu'une action immédiate s'impose.

Et en parlant des prochaines élections générales,—nous en aurons certainement—il nous suffit pour le savoir de nous reporter à une nouvelle de la presse canadienne, publiée le 3 janvier dernier et intitulée: «L'année 1962 est riche de promesses—M. Diefenbaker». Une année de promesses, comme dit le premier ministre, et il s'y connaît. Ce sera donc une année d'élections, et nous, de ce côté-ci de la Chambre, attendons ces élections avec impatience, non pas pour notre plaisir personnel, mais pour le bien-être du public canadien. Nous sommes d'avis que le thème «Follow John» n'apportera pas les fruits récoltés par les conservateurs en 1958.

Les agriculteurs, qui composent une des plus importantes parties de notre population, pensent également comme nous en regard de la politique d'inaction du gouvernement. Au fait, *La Terre de Chez Nous* du 17 janvier publiait un article intitulé: «L'inaction du fédéral dénoncée». Si l'on continue à lire l'article, on constate que la Fédération canadienne des producteurs de lait a exprimé, au nom des producteurs de lait du Canada, son regret et son désappointement devant l'inaction du gouvernement fédéral.

Parlant au nom des 350,000 membres de la Fédération, le président, M. Lutes, a déploré le défaut du gouvernement d'Ottawa